COMMANDE PUBLIQUE

Décision 2025-54 : marché n°20.09.24 - Accord cadre Maîtrise d'oeuvre avec marchés subséquents - Commune du Viviers du Lac et commune du Bourget du Lac - Connexion AEP - 4 chemins - Route du Bourget - RD 1201a - Avenant n°1 relatif à l'ajout d'un

1 DOCUMENT - Publié le 11 avril 2025

DÉCISION

COMMANDE PUBLIQUE

DÉCIDE :

https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/decisions-du-president/decisions-2025/decision-2025-54-marche-n200924-accord-cadre-maitrise-doeuvre-avec-marches-subsequents-commune-du-viviers-du-lac-et-commune-du-bourget-du-lac-connexion-aep-4-chemins-route-du-bourget-rd-1201a-avenant-n1-relatif-a-lajout-dun-delai-supplementaire-38929?

DEC_2025-54.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 113,0 KO)

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.